

# Eco-pâturage

Depuis, 2019, la ville de Sannois s'est engagée dans une démarche d'éco-pâturage ou agropastoralisme.



L'éco-pâturage est une méthode alternative à l'entretien mécanique des espaces paysagers clos qui consiste à faire entretenir ces espaces par des animaux adaptés à ce type d'environnement. Son objectif principal est donc le maintien ou la restauration du milieu naturel sans utiliser de machine, tout en limitant les coûts de gestion.

Aussi, tous les ans, à partir d'avril-mai et jusque fin octobre voir début novembre, des brebis sont installées sur des parcelles municipales :

- une parcelle située en face du moulin pour lutter contre la Renouée du japon (plante invasive),
- une parcelle située aux abords du square Jean Mermoz,
- une parcelle située au terrain des Aubines,
- une parcelle située dans le jardin des émotions, rue du Capitaine de Pauw, (grande participation à l'entretien de l'écosystème du site évitant une gestion humaine trop lourde).

Leur présence en ville permet de sensibiliser au développement durable, par un retour de la biodiversité avec une régénération des sols, l'éducation à la condition animale et de créer un lieu de rencontre entre les différents publics et favoriser le lien social.

## Service développement durable

Hôtel de ville  
Place du Général Leclerc  
95110  
Sannois  
01 39 98 20 74  
[developpement.durable@sannois.fr](mailto:developpement.durable@sannois.fr)